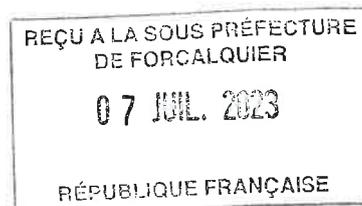




## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2023



**Délibération n°2023-26**

**Thème : BUDGET ET FINANCES 4**

**Objet : Subvention exceptionnelle à la « Ligue contre le cancer »**

L'an deux mille vingt-trois le vingt neuf du mois de juin, le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 23 juin 2023 s'est réuni à l'Hôtel de Ville dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de Monsieur David GEHANT.

**Membres en exercice : 29 Membres présents : 19 Pouvoirs : 10 Suffrages exprimés : 29**

### **Étaient présents :**

David GEHANT, maire ; Emmanuel LUTHRINGER, adjoint ; Thomas CHERBAKOW, adjoint ; Sylvie SAMBAIN, adjointe ; Jean- Pierre GEORGE, adjoint ; Caroline MASPER, adjointe ; Karima COEURET, adjointe ; Jacqueline VILLANI, conseillère municipale ; Didier MOREL, conseiller municipal ; Michel DALMASSO, conseiller municipal ; Fabien JOURDAN, conseiller municipal ; Jérémie DENIER, conseiller municipal ; Aurélie ANNEQUIN, conseillère municipale ; Elodie OLIVER, conseillère municipale ; Francine GIAY- CHECA, conseillère municipale ; Danièle KLINGLER, conseillère municipale ; Lisa ISIRDI, conseillère municipale ; Geoffroy GONZALEZ, conseiller municipal ; Charles DANNAUD, conseiller municipal.

### **Étaient représentés :**

M. Charlotte SOULARD, adjointe donne procuration à M. Jean-Pierre GEORGE  
M. Sandrine LEBRE, adjointe donne procuration à Mme Caroline MASPER  
M. Gérard PETEY, conseiller municipal donne procuration à Mme Aurélie ANNEQUIN  
M. Michel CHAPUIS, conseiller municipal donne procuration à M. Emmanuel LUTHRINGER  
M. Rémy ROTA, conseiller municipal donne procuration à M. Jérémie DENIER  
Mme Virginie FAYET, conseillère municipale donne procuration à M. Michel DALMASSO  
Mme Morane SOULIE, conseillère municipale donne procuration à M. David GEHANT  
Mme Odile CHENEVEZ, conseillère municipale donne procuration à Mme Danièle KLINGLER  
M. Rémi DUTHOIT conseiller municipal donne procuration à Mme Geoffroy GONZALEZ  
Mme Lorraine PRUNET, conseillère municipale donne procuration à M. Charles DANNAUD

### **Absents excusés :**

Charlotte SOULARD, Sandrine LEBRE, Gérard PETEY, Michel CHAPUIS, Rémy ROTA, Virginie FAYET, Morane SOULIE, Odile CHENEVEZ, Rémi DUTHOIT, Lorraine PRUNET.

**Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire choisi au sein de la présente Assemblée ; Monsieur Jérémie DENIER a été désigné à la majorité des suffrages pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.**

VU le code général des collectivités territoriales ;

**CONSIDERANT** que l'association « Ligue contre le cancer » est une association reconnue d'utilité publique qui œuvre en faveur des personnes concernées par le cancer ;

**CONSIDERANT** la politique de la ville en faveur de la santé ;

**ATTENDU** que l'événement « Forca en plein cœur » organisé par la ville dans le cadre de la journée mondiale de la santé propose de mettre à l'honneur chaque année une association œuvrant dans le domaine de la santé ;

**ATTENDU** la participation de la ligue contre le cancer à cet événement ;

**ATTENDU** qu'il est proposé d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 € en faveur de l'association.

Ceci exposé,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE :**

- D'approuver le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 500 € en faveur de la « Ligue contre le cancer » ;
- Dit que les crédits sont inscrits au budget ;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou en cas d'empêchement, un adjoint ou un conseiller municipal à effectuer toute démarche consécutive à cette décision et pour les élus ayant reçu délégation, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 29

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jours, mois et an susdits,  
POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,  
David GEHANT



Acte publié le :